



ASSOCIATION DES SCLÉRODERMIQUES DE FRANCE

Déclarée d'utilité publique par décret du 20/01.04 (Publié au JO du 27.01.04)

Siège social : chez M Claude GINOUX
Résidence les terres de Bourgogne 34-36 rue des Montardoins 89000 AUXERRE
Tél : 0820 620 615

SIRET : 444 319 750 00030

<http://www.association-sclerodermie.fr>

APPEL A PROJET DOSSIER DE REPONSE

Préambule

Le présent dossier doit fournir l'ensemble des éléments nécessaires à l'expertise scientifique et à la faisabilité de la recherche que vous souhaitez effectuer.

Les dossiers des projets présentés dans le cadre de l'appel à projets ne seront examinés que s'ils sont complets.

Votre dossier de réponse complet doit comporter :

- I. Titre du projet - liste des investigateurs - organismes - résumé du projet (en français et en anglais)
- II. Le projet scientifique peut être soumis en anglais ou en français mais avec une préférence pour l'anglais afin de faciliter l'expertise externe
- III. Les caractéristiques du projet
- IV. Les éléments de faisabilité
- V. Le plan de financement
- VI. Le CV de l'investigateur coordonnateur

Le dossier de réponse doit être soumis **en version électronique** (au format Word ou PDF) à l'**adresse** :

recherche@association-sclerodermie.fr

La date limite de réception est fixée au :
mercredi 28 février 2018

Les projets soumis seront audités par deux experts nationaux ou internationaux selon la grille suivante : intérêt scientifique, méthodologie, faisabilité, bénéfique pour les malades, budget, chaque item étant noté de 0 à 4

Au vu de ces rapports d'expertise, le Conseil Scientifique de l'ASF soumettra au bureau de celle-ci une hiérarchisation des projets en fonction de leur intérêt global pour les malades.

Les experts sont choisis par le Conseil Scientifique, leurs noms ne sont pas connus de l'équipe dont ils audient le projet.

Les noms des chercheurs dont les projets ont été retenus pour financement par le bureau de l'ASF seront disponibles sur le site de l'ASF.

Après leurs publications, les projets financés seront également accessibles sur le site de l'ASF :

<http://www.association-sclerodermie.fr>

et un résumé, rédigé par le bénéficiaire du financement, pourra être publié dans le petit journal de l'ASF.

I : Titre du projet - liste des investigateurs - organismes - résumé du projet

Titre du projet :

Investigateur coordonnateur

Nom et Prénom :
Fonction : (PU-PH, PH, CCA, DR, ...):

Responsable scientifique (si nécessaire)

Nom et Prénom :
Fonction : (PU-PH, PH, CCA, DR, ...):

Hôpital / Laboratoire de l'investigateur coordonnateur :

Service / équipe :
Chef de service / Chef d'équipe :
Adresse postale :

CP Ville :

Téléphone : Fax : E-mail :

Liste des centres ou équipes de recherche participants et nom de l'investigateur principal pour chaque centre :

Nom de l'investigateur	Service	Hôpital	Ville

**Résumé du projet en anglais
(ne pas dépasser 500 mots)**

**Résumé du projet en français
(ne pas dépasser 500 mots)**

II : Le projet scientifique

Il devra décrire en anglais les aspects scientifiques et pratiques : état de l'art => hypothèse => objectifs => critères d'évaluation, de jugement, méthodes d'investigations => statistique ; choix de la population, taille de l'effectif, modalités de recrutement des patients, éléments de calendrier du projet, retombées possibles.

Insérer ici le projet scientifique en utilisant la police « Times New Romans » 11 interligne 1,5 max 12 pages avec la bibliographie

III : Les caractéristiques du projet

Typologie du projet :

Recherche Biomédicale : Médicament

Dispositif Médical

Autre produit : préciser lequel :

Hors Produits de Santé

Recherche en Soins Courants avec collection oui non

Recherche Non-Interventionnelle : avec collection oui non

Recherche observationnelle

Recherche sur données

Etude sur collection

IV : Les éléments de faisabilité

Les projets pour lesquels ces informations ne seront pas correctement renseignées, ne seront pas considérés comme prioritaires au titre de cet appel à projets

Le porteur du projet est- il un clinicien qui peut inclure des patients dans la pathologie à l'étude, via une consultation ou une hospitalisation dans son service ?

oui non

si non, commentaires éventuels :

Le porteur du projet est- il un chercheur qui a accès à du biomatériau nécessaire pour ce projet :

oui non

Si non, commentaires éventuels :

Références passées concernant ce matériel ou collaboration avec des cliniciens pour l'obtenir ?

Justifier :

Si non, commentaires éventuels :

Centre coordonnateur :

Indiquer les projets de recherche clinique ou fondamentale institutionnelle en cours (PHRC, appels à projets de l'AP-HP, INSERM, ANR...) **coordonnés par l'équipe du demandeur** en spécifiant si l'état d'avancement des projets est conforme aux prévisions initiales :

Titre du projet (en toutes lettres)	Appel à projets (précisez le code et l'année)	Date de début (mm/aa)	Nom du Promoteur ou du gestionnaire	Etat d'avancement : conforme aux prévisions initiales (C), retard au démarrage (RD), retard dans le rythme d'inclusions (RR) abandon (A), autres	Commentaires
				<input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> RD <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> A	
				<input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> RD <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> A	
				<input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> RD <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> A	

V : Le plan de financement

Ce chapitre doit présenter une évaluation des frais liés à la recherche et les modalités de leur financement avec un descriptif détaillé et argumenté de l'utilisation prévisionnelle des fonds demandés à l'ASF.

Sauf accord de l'ASF, ce financement ne permet pas l'achat d'équipement spécifique pour cette recherche.

Ce financement ne permet pas l'achat de fournitures de bureau ou informatique, etc.

Le financement des frais tels que, gestion du dossier, traduction, publication, participation à un congrès, assurance, conservation, archivage, etc. pourra être accepté à titre exceptionnel.

A l'issue de la période de recherche ou au moment de la publication liée à cette recherche, le bénéficiaire du financement s'engage à adresser à l'ASF tous les justificatifs financiers de ses dépenses et à reverser l'éventuel trop perçu.

Montant global du budget : €

Montant du budget demandé à l'ASF : €

Un projet de financement global du projet et faisant apparaître toutes les dépenses poste par poste sera présenté ci-après

- Ce projet a-t-il été précédemment financé par des protocoles ASF ?

non oui, préciser lequel

- Ce projet a-t-il été précédemment financé par des appels à projets institutionnels ?

non oui, préciser lequel

- Ce projet bénéficie t- il de cofinancements ?

non oui, préciser le(s) montant(s) en euros et fournir les accords : €

- Ce projet fait-il l'objet d'une demande de cofinancements ?

non oui, préciser le(s) montant(s) en euros et fournir les accords : €

Organisme : Date de réponse attendue

VI : CV de l'investigateur coordonnateur

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Adresse professionnelle :	Hôpital / Unité / Service : Adresse postale : CP : Ville : Tél : Fax : E-mail :

Spécialité (qualification telle qu'elle est mentionnée sur l'attestation ordinale délivrée par le CNOM) :

Fonctions actuelles :

Hôpital :	
Université :	
Recherche :	

Participation antérieure à des recherches financées par l'ASF :
(Mentionner si ces recherches sont achevées ou en cours)

Fait à :

Le :

Signature de l'investigateur coordonnateur

Le :

Signature du chef de service ou du chef d'équipe